

Parc national de la Vanoise

Orientation 3.6.2 Intégrer la biodiversité dans l'aménagement des domaines skiables

Contexte

L'existence de procédures de planification spécifiques aux domaines skiables, avec les unités touristiques nouvelles et la gestion intégrée des domaines doivent permettre de favoriser la prise en compte des enjeux de biodiversité à une échelle appropriée. Un gros effort a été entrepris pour limiter la dangerosité des câbles de remontées mécaniques vis-à-vis des oiseaux par les gestionnaires des domaines skiables avec l'appui technique reconnu du parc national. La mortalité accidentelle due aux câbles affecte notamment des espèces de grande valeur patrimoniale comme les galliformes et les rapaces.

L'expertise développée en Vanoise dans l'équipement en dispositifs de visualisation se prolonge par un transfert d'expérience très ?? au-delà du territoire. A l'échelle de la Vanoise les domaines skiables et les secteurs « hors-pistes qu'ils génèrent » recourent une fraction non négligeable de la zone préférentielle du tétras-lyre située en partie supérieure de la forêt. La préservation de cette espèce, aux effectifs alpins réduits requiert une attention particulière au regard de la solidarité écologique. Certains domaines skiables présentent des secteurs abritant une forte densité de zones humides.

Enjeux

Cette orientation s'inscrit à l'articulation de l'enjeu Préserver, conforter et promouvoir les patrimoines naturels et culturels et leur intégration aux activités humaines, qui relève d'une mission fondamentale du parc national l'enjeu Engager le parc national et son établissement dans une démarche stratégique active en faveur d'un tourisme durable accessible à tous, qui traduit une posture nouvelle de l'établissement public du parc national.

Lignes directrices de l'orientation

- Poursuivre l'effort d'équipement des câbles en dispositifs de visualisation qui permet une diminution significative des accidents mortels pour les oiseaux.
- Maintenir voire restaurer les habitats* de reproduction et d'hivernage, éviter leur fractionnement et y limiter le dérangement en période sensible.
- Mener une réflexion à l'échelle de l'ensemble du domaine skiable pour concilier au mieux, et en amont des projets ponctuels d'extension, mais aussi de restructuration, les besoins d'équipement du domaine et la préservation des zones humides.

Mesures traduisant concrètement l'orientation

Parc national de la Vanoise

Mesures contractuelles (liste non exhaustive)	Rôle de l'établissement public du parc national	Rôle des communes adhérentes	Principaux autres partenaires
3.6.2.a - Inventorier et équiper les câbles dangereux pour l'avifaune	Recensement, porter à connaissance des maîtres d'ouvrage, appui technique pour la mise au point et l'amélioration des dispositifs de visualisation	Visualisation des équipements communaux dangereux	OGM, gestionnaires de domaines skiables, DSF, RTE, ERDF, régies d'électricité, associations de protection de la nature
3.6.2.b - Élaborer et mettre en oeuvre des plans d'actions « zones humides » pour les domaines skiables présentant une forte densité de zones humides	Accompagnement de projet, expertise, soutien	Accompagnement de projet, soutien Mise en oeuvre dans domaines en régie communale	CEN73, APTV, gestionnaires de domaines skiables, Agence de l'eau, pays, associations de protection de la nature
3.6.2.c - Élaborer et mettre en oeuvre des plans d'action tétras-lyre, perdrix bartavelle et lagopède à l'échelle des domaines skiables	Incitation, expertise, accompagnement, soutien	Mise en oeuvre dans domaines en régie communale	Gestionnaires de domaines skiables, OGM, Fédération de chasse, associations de protection de la nature
3.6.2.d - Limiter la fragmentation des massifs forestiers	Veille dans le cadre des avis sur les projets d'unités touristiques nouvelles	Intégration dans les projets en régie communale	Stations de montagne, ONF
3.6.2.e - Prendre en compte les tétraonidés, les rapaces et leurs milieux dans l'aménagement et la restructuration des domaines skiables, leurs travaux associés et leurs mesures compensatoires	Accompagnement de projet, expertise, soutien, veille dans le cadre des avis sur les projets d'UTN	Mise en oeuvre dans domaines en régie communale	Stations de montagne, LPO
Autres mesures contribuant à l'objectif			
Mesures 3.1.1.b / 3.2.1.a / 3.2.1.b / 3.2.1.c / 3.2.1.h			

Référence ID de l'article : #4156

Auteur : Salamatou SEYDOU

Page 2 / 3

(c) 2024 Parcs Nationaux de France <ri-pnf-pub@parcnational.fr> | 09-07-2024 00:11

URL: <https://referentiel-chartes-parcsnationaux.ofb.fr/index.php?action=artikel&cat=1874&id=6738&artlang=fr>

Parc national de la Vanoise

Dernière mise à jour : 2016-07-25 10:46